Filière : Langue française Année universitaire : 2021-2022 (S1)

Enseignant : M. Mansouri Niveau : 2 LMD ( Groupes 2,3,4 )

Module : Production/expression de l’écrit

**…………………………………………………………………………………….Cours n°6 : Les genres de discours argumentatif ( le délibératif, le judiciaire, le démonstratif )**

1 ) **Le discours délibératif** est l’un des trois genres répertoriés de la réthorique ancienne. Défini dès l’antiquité par Aristote, il s’oppose aux discours épidictique ( qui fait l’éloge ou le blâme ) et judiciaire ( qui accuse ou défend )

Quels sont les procédés du discours délibératif ? Sous quelles formes littéraires apparaît-il ?

1) Quelles sont les modalités du discours délibératif ?

Le discours délibératif présente, de manière logique et structurée, **les différentes** **thèses** et les différents arguments qui s’opposent dans un débat, le plus souvent politique : l’objectif du locuteur est d’imposer un point de vue en tentant **d’influencer** l’interlocuteur et d’orienter sa décision. Il s’agit de balayer l’ensemble des solutions possibles pour, en dernière analyse, n’en garder qu’une seule.

2) En quoi le dialogue est-il une forme privilégiée du discours délibératif ?

La forme la plus adaptée à la délibération est le dialogue, qui oppose plusieurs **énonciateurs.** Chaque voix représente et défend une position. **Les arguments**, ainsi incarnés en un personnage, sont alors rapportés en une vision du monde très singulière et peuvent être illustrés par des exemples tirés de l’expérience du locuteur. Le recours au dialogue fictif permet d’ancrer la délibération dans la vie des personnages et donc de faciliter, chez le lecteur, à la fois la **compréhension** et une certaine forme **d’identification**. On quitte alors le domaine purement intellectuel de la confrontation intérieure des idées.

Le siècle des lumières a largement utilisé la forme dialoguée pour donner à la réflexion un aspect plus attrayant et plus vivant. Dans le Neveu de Rameau, Diderot propose ainsi une vaste réflexion artistique à travers le dialogue de deux personnages.

3) Quelles sont les spécificités du discours délibératif au théâtre ?

Porter le discours délibératif au théâtre permet de donner une représentation à la fois **auditive** et **visuelle** du débat d’idées. La délibération ne prend pas toujours la forme d’un dialogue : bien souvent, elle apparaît, à un moment critique de l’intrigue, dans un **monologue**. En général, le personnage doit faire le point sur un problème, avant de prendre **une décision** : il exprime alors le **conflit intérieur** qui l’anime, à l’attention du spectateur et des autres personnages. Le discours délibératif au théâtre tire sa force et son impact de cette double **énonciation** qui permet au spectateur de se sentir à la fois **impliqué** dans la délibération et suffisamment **en retrait** pour pouvoir être juge de la décision finale.

4) En quoi la délibération peut- être un moteur de l’action ?

Dans une pièce de théâtre ou un texte narratif, la délibération procède souvent l’action : il s’agit alors pour un personnage en situation de dilemme de **mesurer les conséquences** de telle ou telle décision : il oppose pour lui-même et pour le spectateur les arguments ( Pour et contre ) qui se présentent à son esprit et s’efforce de trancher . Pour l’auteur comme pour le lecteur, la délibération est le moment ou’ apparaissent **les différentes possibilités** dramatiques : l’intrigue se « fabrique » en quelque sorte sous les yeux du lecteur, puisque la suite de l’action dépend de la décision du personnage. C’est le cas dans cet extrait du **Cid** de **Corneille**, ou’ **Rodrigue** est en proie à un cruel dilemme : doit-il venger son père au risque de perdre **Chimène**?

«  Que je sens de rudes combats !

Contre mon propre honneur mon amour s’intéresse :

Il faut venger un père, et perdre une maîtresse ;

L’un m’anime le cœur, l’autre retient mon bras.

Réduit au triste choix ou de trahir ma flamme,

Ou de vivre en infâme,

Ö Dieu, l’étrange peine !

Faut-il laisser un affront impuni ?

Faut-il punir le père de Chimène ?  »

Source : Site internet

a s p

assistance scolaire personnalisée